

Sermo Geticus – un témoignage sur « la langue gétique » de la fin du XVI^e siècle

IOAN-AUREL POP

J'AI EU de la peine à trouver un thème approprié à ce colloque dédié à la grande personnalité du savant et homme de culture Emil Turdeanu. Comme je ne l'ai pas directement connu, toute tentative d'en évoquer la figure marquante, de philologue et surtout d'historien, était exclue. Je l'ai cependant connu de manière indirecte, il y a presque deux décennies et demie, au moment où je travaillais à ma thèse de doctorat sur une catégorie d'assemblées des états en Transylvanie médiévale. Pour avoir accès aux études de Gheorghe Brătianu sur ces assemblées des états roumains et centre-européens, études restées pour la plupart posthumes et publiées en dehors de la Roumanie, j'ai eu besoin du périodique *Revue des Études Roumaines*. Il m'est parvenu grâce à la bienveillance du professeur – je lui garde un pieux souvenir – Pompiliu Teodor, qui a suivi mes efforts avec l'intérêt, l'attention et le dévouement d'un véritable maître. Ce fut ainsi que j'ai appris que le fondateur et animateur de cette revue d'érudition était le professeur Emil Turdeanu, qui vivait en exil. Quelques propos chaleureux de mon professeur ont esquissé le portrait de ce Roumain savant, né au cœur de la Transylvanie, en proximité d'Alba Iulia, et obligé de faire sa vie dans d'autres contrées. La revue susmentionnée était elle même devenue un monument voué à la connaissance de notre passé en contexte européen, un étalon de cette discipline non-altérée par la propagande du régime communiste du pays. Or, l'existence de cette revue était en grande partie liée au travail et à l'abnégation d'Emil Turdeanu.

J'ai ensuite appris de ses ouvrages la désinvolture spéciale, à la fois sage et discrète, avec laquelle le professeur Turdeanu se mouvait dans le champs de la langue et de l'histoire médiévale et moderne. C'est sur ce jumelage particulier, historique et philologique, que je vais appuyer mes quelques considérations. Et cela d'autant plus que mes enseignants – à la fois émules et maîtres de l'école de médiévisme de Cluj – m'ont appris de bonne heure que l'étude du Moyen Âge n'est

possible en dehors des sciences auxiliaires et de la philologie, autrement dit en dehors de l'étude approfondie des sources, sur la base d'une bonne connaissance de la langue dans laquelle elles avaient été élaborées. Certes, Emil Turdeanu s'est penché sur le slavon, sur les manuscrits slavo-roumains, sur notre slavonisme culturel – tellement blâmé parfois –, mais qui a marqué à jamais notre destin historique. Dans les conditions où le slavon a été la langue de l'Église, de la chancellerie et de la culture écrite au niveau de toute « la classe féodale roumaine » – selon les propos de P. P. Panaitescu –, aussi bien en Transylvanie que dans le Banat et les Parties de l'Ouest, une telle préoccupation a joué d'un grand intérêt. Ce fut un peu plus tard, au moins pour les Roumains rattachés au Royaume de la Hongrie médiévale, que s'avéra l'importance du latin ou de notre latinité médiévale. Finalement, les milliers d'actes de donation des knèzes, voïvodes et boyards transylvains anoblis ont été rédigés en latin et ils devaient, ne fût-ce qu'en partie, être compris par leurs titulaires.

C'est ainsi que je suis arrivé à étudier les sources documentaires de langue latine, à la fois publiées et inédites, sur tout l'espace de l'Europe centrale et central-oriental, la Hongrie et la Transylvanie en particulier. Mes recherches ont suivi plusieurs pistes, passant de Hațeg au Maramureș, pour parcourir tout le matériel documentaire médiéval, composé de quelques milliers de pièces et couvrant l'intervalle de 1199 à 1556. Une telle voie fut ouverte par l'œuvre de Ioan Mihalyi de Apșa, dont une partie seulement a été publiée. Au moment où je préparais un volume miscellanées de cette oeuvre¹, je suis tombé sur un document, apparemment banal, émis à Sighet, le 14 novembre 1592.² Il ne s'agit malheureusement pas d'un original – qui s'est probablement perdu –, mais d'une copie faite le 5 mars 1765³ par le convent de Lelez (actuellement en Slovaquie). À ce moment-là, soit en 1765, un noble et prêtre roumain de Borșa qui s'appelait Ioan Mihai (Mihaly), au nom des membres de sa famille et de soi-même, demandait à cette institution (*locus credibilis*) la transcription et la confirmation de huit documents latins de jadis, émis entre 1456 et 1694, qui prouvaient leur droits patrimoniaux anciens. Le document dont je viens de parler fait partie de ces huit écrits à valeur juridique. Il nous est malheureusement parvenu dans un mauvais état de conservation, et cela pour au moins deux raisons : d'abord, le notaire de 1765 n'aurait compris que partiellement le texte destiné à être transcrit et confirmé, commettant ainsi plusieurs erreurs ; ensuite, le copiste qui a réalisé vers 1900 la transcription intégrale du texte de 1765, avec tous les huit documents dans le *transumptum*, n'a pas pu bien déchiffrer le manuscrit du XVIII^e siècle, laissant une série d'espaces libres.

Même s'il nous est parvenu par voie indirecte, le texte de 1592 contient des renseignements extraordinaires. Les émetteurs du document sont les autorités du Maramureș, à savoir le vice-comes Gheorghe Pogany de Cseb et les quatre juges

nobiliaires : Matei Coteț de Șieu, Petru Rad de Somoș, Matei Maroș de Virișmort et Toma Stoica de Ciumulești. Ce fut devant eux que se presenta à Sighet, à l'endroit consacré et le jour habituel de réunion du siège du tribunal du comitat (mardi, le 22 février 1592), le noble Damian Mihai de Borșa, qui plaida sa cause par l'intermédiaire du noble Dumitru Maroș^t de Cuhea, ancien juge nobiliaire. Et Damian Mihai se mit ainsi à raconter devant les membres du siège du tribunal comment il s'était emparé d'une certaine « friche », « propice à la culture », située à la lisière du domaine de Borșa, « près des pieds de la montagne et des collines qu'on appelle ... », lieu qu'il « a détaché d'un bois très dense, occupé avant les autres, nettoyé et élargi » (*extirpasset et dilatasset*). Autrement dit, le noble en cause, « par son travail et sur ses frais » (*propriis laboribus et expensis*), déboisant ladite terre, « l'a fait sienne à jamais » (*proprium sibi et perpetuum redidisset*) ; à moins que, dans tout cet effort laborieux et compliqué, Damian Mihai fut aidé par « tous ses frères de la même ethnie qui travaillaient en commun, ceux-ci étant d'accord de lui être compagnons et de se mettre de moitié » (*fratres suos generationales et condivisionales universos penes se in adiutorium commovisset, qui se socios et participes prebere remissent*). Par conséquent, le noble Damian Mihai demandait en toute justice à ce que ces frères à lui, de même que leurs descendants, deviennent de droit, à compter de ce jour, ses associés et co-propriétaires de ladite friche, ce que le siège du tribunal du comitat de Maramureș finit par approuver. Selon la coutume, l'acte contenait une description des limites de la terre en discussion : « ... ce lieu s'appelait dans le parler des Gètes Gruiu Vinului, d'où il s'étend vers Gruiu Broscului, ensuite vers Gruiu Piatra Roșie et, par le Col de Prislop et Piuța il continue vers Gruiu Muncelui, passe devant Izvorul Ursului, pour monter ensuite le long d'une rivière qu'on appelle Repedea, où il finit » (... *loci, getico sermone, vocaretur Grunvinulaj, inde tendit ad Grun Brostuluj, inde ad Grun Piatra Rosie, inde ad Prislopas et Piutsae, inde ad Grun Moncsiului, inde prae Izvorul Vursuli et infra per meatum aquae Repide vocatae ibique terminaret*). Un examen de ces toponymes et oronymes est susceptible de fournir des conclusions intéressantes. D'abord, toutes les crêtes des collines et des montagnes s'appellent *gruie* ou *gruiuri*, terme hérité du latin *grunium* (neutre, singulier, II^e déclinaison). Ces *gruie* s'appellent « al Vinului » (la crête du vin), « al Broscului » ou peut-être « al Broscoiului » (la crête de la grenouille), « Piatra Roșie » (la crête de la pierre rouge) et « al Muncelui » ou peut-être « al Muncelului » (la crête de la colline). Tous ces termes qu'on vient d'énumérer sont d'origine latine. « Prislop » (pl. *prisloape*) est, semble-t-il, d'origine slave et en roumain il a le sens de dépression entre deux montagnes, col ou défilé. Le mot « izvor » (source) est toujours slave, alors que « urs » (ours) est latin, comme l'adverbe substantivé « repedea » (rapide). Si « piuța » est un diminutif de « piuă » (foulerie primitive), il est toujours d'origine latine, tandis que s'il constitue une forme corrompue de

« Bistrița » (issue de la mauvaise compréhension du notaire) c'est un toponyme slave.⁵ D'ailleurs, ces rivières qui s'appellent « Bistrița » portent ou ont porté sur leur cours supérieur le nom roumain de « Repedea », signe que les Slaves n'ont fait que traduire la dénomination romane et ensuite roumaine.

Autrement dit, presque toutes les dénominations de cet acte de bornage sont roumaines et d'origine latine. Huit sur dix toponymes et oronymes (j'ai compté le terme « grui » une seule fois) proviennent du latin, soit 80 %. Ce qui signifie que le parler gétique était au fond latin ! Laissant les paradoxes de côté, nous constatons que le notaire (scribe, copiste), qui ne connaissait pas le roumain, a toutefois appelé la langue roumaine *sermo geticus*, expression que nous avons traduite par « le parler gétique ». Ce n'est pas tout à fait étonnant, étant donné qu'il s'agit de l'époque de la Renaissance, et que dans cette partie de l'Europe l'humanisme se faisait responsable de l'habitude d'archaïser les dénominations, en conformité avec les exigences du classicisme gréco-latin. Certes, il aurait été normal que le notaire eût écrit *sermo valachicus* ou, à la manière humaniste, *sermo dacicus*, puisque la province fondée par les Romains s'appelait Dacie et non pas Gétie. Les auteurs humanistes connaissaient cependant quelques textes antiques dont les auteurs avaient, à partir d'un certain moment, commencé à identifier les Daces aux Gètes, en considérant probablement que la Dacie et la Gétie étaient synonymes. Quoi qu'il en soit, cette dénomination est, à ce que nous savons, la plus ancienne de ce type de la langue roumaine à être consignée dans une source interne, au sein même de la société roumaine. Autrement dit, un notaire de Sighet – le centre historique du comitat de Maramureș, qui au Moyen Âge est resté roumain dans sa grande majorité – entend le parler les Roumains et consigne, de ce qu'il peut comprendre, les noms des lieux et des eaux, affirmant (vers 1592) qu'ils étaient tous en « langue gétique » ou dans « le parler gétique ». C'est un fait accablant de plusieurs points de vue, et surtout par ce que l'héritage daco-romain allait signifier dans la conscience publique roumaine moderne.

Nous devons toutefois remarquer que dans un document émis au XVI^e siècle par quelques nobles roumains de Maramureș (dont seul le vice-comes était allogène), au sujet des réalités roumaines, ils appellent leur propre langue « gétique ». Même si ce nom avait été introduit dans le texte à l'initiative du scribe, nous doutons qu'il ait été une innovation à lui. On pourrait éventuellement supposer que la notion de « parler gétique », attribuée à la langue roumaine, circulait dans la société élitaine locale. Il est difficile de croire qu'un modeste notaire, qui savait écrire dans un latin approximatif (le texte est plein d'erreurs grammaticales), aurait « inventé » tout seul, en vertu de ses études humanistes, ce nom pour la langue que parlaient les Roumains. Si ce document avait été émis au monastère de la Sainte Croix de Lelez ou bien à une cour royale (impériale), on aurait pu supposer l'intervention d'un humaniste ecclésiastique ou laïc, bon connaisseur de l'histoire ancienne. Cependant l'acte provient de Sighet et, dans

ces circonstances, force est de reconnaître qu'à la fin du XVI^e siècle il y avait déjà un rudiment de conscience publique locale élitaire des origines des Roumains (même si leur langue ne pouvait être gétique qu'au sens géographique, en raison du fait qu'elle était parlée sur l'emplacement de l'ancien pays qui s'appelait aussi Gétie). Plusieurs nobles roumains (dont six sont donnés par leur nom) provenant du nord et du sud de la Tisza sont impliqués dans l'émission de ce document qui fait mention du « parler gétique », or il est difficile de croire qu'ils n'auraient jamais entendu ce nom.

Tout aussi intéressants sont les aspects liés au contenu de ce document. Il révèle qu'à la veille de l'époque moderne, autour de l'an 1600, il y avait encore, comme au Moyen Âge, des pratiques telles les défrichements, les essartages, l'extension des terrains arables vers « les bois denses », signe de la croissance démographique et de l'existence d'une multitude de terres propices à l'agriculture. Le document mentionné parle d'une terre « propice à la culture », « détachée d'un bois très dense » et entrée en possession de celui qui en avait eu l'initiative. Le droit de cet initiateur et fondateur provient de sa primauté (il avait occupé la terre en cause « avant les autres ») et du travail créateur de valeurs qu'il avait exercé (« par son travail et sur ses frais »). Au Moyen Âge, les knèzes avaient de règle un tel rôle de « fondateurs », bien que la qualité de knèze fût donnée par d'autres caractéristiques.⁶ La mise en culture d'une terre vierge et, éventuellement, la fondation de villages sur ces terres assuraient tout de même aux knèzes la qualité de propriétaires de ces biens fonciers. Ce fait était de nature, d'une part, à stimuler une pareille activité, profitable au fisc, et, d'autre, à déterminer beaucoup d'autres gens à émettre indûment des prétentions de fondateurs.

Par rapport au Pays de Hațeg, au Maramureș les échos documentaires de ce genre de fondateurs sont presque inexistantes. Dans notre cas, il ne s'agit pas d'une fondation de village, mais tout simplement d'une extension de la terre arable vers « les bois denses ». La reconnaissance du droit de propriété s'est fait, semble-t-il, sans problème, bien que la situation n'eût pas toujours été aussi heureuse. D'autre part, il s'agit ici d'une reconnaissance au niveau local et non pas d'une confirmation royale, comme il était de règle au Moyen Âge. Ce qu'on devrait encore souligner, c'est la coutume médiévale perpétuée au fil du temps dans une société archaïque où un grand nombre de changements ont été plutôt de forme que de fond. Nous tenons à préciser en ce sens que le Maramureș a été le seul des pays roumains organisé comme voïvodat, conquis par le Royaume de Hongrie et transformé intégralement en comitat. Presque toute la noblesse de ce comitat a été au Moyen Âge d'origine knéziale roumaine, les nobles allogènes pénétrant en petit nombre, assez tard et seulement dans les zones de la périphérie du comitat. Les knèzes roumains – anciens maîtres de villages, c'est-à-dire de terres et d'hommes – se sont relativement vite adaptés aux coutumes féodales (quasi féodales) occidentales, puisque le fond en était essentiellement

le même. La propriété commune entre les knèzes (par des quotes-parts non-choisies sur le terrain) n'entravait pas cette adaptation, du fait qu'au moins jusqu'au XIV^e siècle les nobles hongrois, membres des clans « fondateurs », possédaient des terres selon la même règle. Ce fut à peine dans la seconde moitié du XIV^e siècle que le roi franco-napolitain Louis I^{er} essaya de mettre fin à cette coutume et d'imposer la possession foncière individuelle et l'héritage en vertu de la primogéniture – ce qu'il ne réussit qu'en partie.

On est, par conséquent, devant un document spécial, qui concerne un pays roumain spécial, véritable réservoir politique roumain, qui a donné une impulsion à la fondation du Pays Moldave. Il s'agit d'un document rédigé en latin, émis par les nobles roumains de Maramureş qui se sont réunis dans le cadre du siège du tribunal, les plaideurs étant toujours des nobles roumains, possesseurs d'un domaine roumain dont les lieux de démarcation portent des noms d'origine latine. Et, par-dessus tout, c'est un document dans lequel la langue roumaine est appelée « parler gétique », signe du jumelage daco-romain ou géto-romain dans la conscience publique. On sait généralement qu'à l'époque de la Renaissance les humanistes présentaient les Roumains comme les descendants des Romains, les Daces étant complètement ignorés. Et l'on disait – il y en a qui le pensent même de nos jours ! – que les lettrés roumains ont appris des érudits étrangers que leur peuple était d'origine romaine. Ce n'est qu'au XX^e siècle que Şerban Papacostea (et, dans son sillage, quelques-uns de ses élèves) a montré que la conscience de leur romanité était une réalité extrêmement forte chez les Roumains du Moyen Âge.⁷ Au XIX^e siècle, Bogdan Petriceicu Haşdeu avait démonté le cliché – inventé par les chroniqueurs, perpétué par Dimitrie Cantemir, renforcé par l'Ecole Transylvaine et celle latiniste –, démontrant par des arguments solides que les Daces ou les Gètes n'avaient pas « disparu ». Et aujourd'hui, nous pouvons ajouter un autre argument en ce sens : au XVI^e siècle, la langue roumaine – dont l'origine latine est évidente – était appelée au sein de la société roumaine « langue gétique ». Autrement dit, au moins depuis le XVI^e siècle, les deux composantes ethno-linguistiques originaires, qui ont conféré aux Roumains l'essence de leur être historique – l'élément romain et celui daco-gète – étaient présentes dans certains milieux élitaires et allaient jouer un rôle déterminant dans l'imaginaire collectif moderne. On peut donc affirmer qu'au-delà des légendes liées aux héros éponymes qui ont concouru à la formation de la mythologie nationale, on peut observer chez les Roumains, à l'aube de l'époque moderne, la naissance de la conscience de leur origine daco-romaine. Malgré les exagérations inhérentes et les instrumentalisation qu'elle a dû subir, cette thèse met au tout premier plan un point de vue en concordance avec la réalité historique, qui sera augmenté et confirmé par les recherches ultérieures.



Notes

1. Mihai Dăncuș, Adinel Ciprian Dincă, Andreea Marza, Ioan-Aurel Pop (coordinateur et co-auteur), *Diplome maramureșene din secolele XVI-XVIII, provenite din colecția lui Ioan Mihalyi de Apșa*, București, 2010, 448 p. et annexes.
2. *Ibidem*, p. 300-302, no. 285.
3. *Ibidem*, p. 289-292, no. 280.
4. Nom probablement corrompu de Mariș. Voir Joódy Pál, *Máramoros vármegye 1749-1769. évi nemeség vizsgálata*, Máramarossziget (Sighetu Marmăției), 1943, p. 130-133.
5. Dans la zone du col de Prislop prend sa source la rivière Bistrița Aurie, qui continue son cours vers Cârlibaba, descendant ainsi dans la Haute Moldavie (qui plus tard s'appellera Bucovine). C'est pourquoi, « Piuța » pourrait provenir de « Bistrița ». D'autre part, près de Borșa, au nord, entre Ruscova et Poienile de sub Munte, se trouve le village de Repedeș.
6. Radu Popa, *La începuturile Evului Mediu românesc. Țara Hațegului*, București, 1988, p. 164; I.-A. Pop, *Adunările cneziale și nobiliare (boierești) din Transilvania în secolele XIV-XVI*, Cluj-Napoca, 1991, *passim*; idem, "Din mâinile valabilor schismatici ..." *România și puterea în Regatul Ungaric medieval (secolele XIII-XIV)*, București, 2011, *passim*.
7. Șerban Papacostea, *Geneza statului în Evul Mediu românesc. Studii critice*, édition augmentée, București, 1999, p. 239-248.

Abstract

Sermo geticus – a Testimony about the "Getic Language" at the End of 16th Century

The article emphasizes the use of Romanian language in a Latin document from the end of the 16th century, in order to denominate some place names (lands, rivers etc.). The inedited aspect is the name of *sermo geticus* (the Getic language) used to indicate the Romanian (Wallachian) language, according to the humanist manner of archaizing some modern names. The interesting thing is that, even if the *Getae* (or the *Dacians*) are the oldest forebears of Romanians (together with the Romans), almost all the Romanian words present in this record are of Latin origin. Otherwise, it is not so strange, taking into account that Romanian language is a neo-Latin language.

Keywords

Humanism, Getic and Latin heritage of Romanians, neo-Latin Romanian language, Transylvania